

Rapport annuel du président de l'AJEFA pour 2007-2008.

Cette deuxième année de mon mandat fut des plus intéressantes.

Au courant de l'année, nos bureaux ont déménagé de la Cité francophone au Centre 82 – pour une durée de deux ans, en attendant que la phase deux de la Cité soit disponible. Les demandes d'information que nous recevons par téléphone au bureau de la part de francophones sont de plus en plus nombreuses. Chaque appel est considéré et traité avec la plus grande importance. Comme trois quarts de ces appels ont pour but d'obtenir les coordonnées d'un avocat qui parle français, je tiens à remercier nos membres qui acceptent d'aider ces personnes avec leurs judicieux conseils.

Depuis décembre, il y a eu un roulement de personnel dans les effectifs de l'AJEFA. L'équipe présentement en place se compose de la manière suivante : la directrice générale, Mme Fernande Bergeron, la coordonnatrice de projet, Mme Marie- Hélène D. Maher et l'étudiant d'été (avec Jeunesse Canada au Travail) M. Justin Kingston. Je tiens à remercier toute notre équipe, particulièrement Mme Fernande Bergeron, pour le beau travail réalisé au courant de l'année.

Nous avons formé des comités de travail pour assurer l'efficacité de notre association et pour appuyer notre personnel.

Le comité de la journée du Droit :

Les membres de ce comité sont : Me Pierre Asselin et Louise Huard- Peake. Grâce à leur implication nous, l'AJEFA, avons participé à la 26^e édition de la Journée du Droit aux Palais de Justice d'Edmonton et de Calgary le 19 avril dernier. Nous avions un kiosque aux deux endroits. Le but était de nous faire connaître et de distribuer de l'information en français. Plusieurs bénévoles se sont portés volontaires pour travailler aux kiosques avec nos employés. Merci à tous ces bénévoles. Les impacts de cette participation ont été nombreux : recrutement de nouveaux membres, nouveaux partenariats, suivis pour obtenir plus de dépliants, rencontres avec nos homologues anglophones, rencontres avec plusieurs familles et leurs enfants, élèves de classes d'immersion heureux de pouvoir obtenir de l'information en français.

Le comité politico-juridique :

Les membres de ce comité sont : Me Gérard Lévesque, Me Michèle Vincent, Me Pierre Asselin et Me Hervé Durocher. Le but premier de ce comité est de sensibiliser la ministre de la Justice de l'Alberta et son ministère sur la situation albertaine en ce qui concerne les difficultés d'obtenir des services en français dans le domaine juridique. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises. Nous avons rédigé un mémoire très détaillé faisant l'inventaire des droits acquis devant les tribunaux en Alberta et faisant état des lacunes que nous percevons. Un grand merci à Gérard Lévesque qui a pris en main la rédaction du mémoire. Suite à une rencontre avec quelques conseillers, nous avons envoyé une lettre aux juges en chef des trois niveaux de cours en Alberta ainsi qu'au ministre de la Justice proposant l'établissement d'un comité de travail regroupant des juristes, des membres des trois niveaux de cours, des représentants du ministère ainsi qu'au moins une personne d'une autre juridiction au Canada où les francophones bénéficient de plus amples droits devant les tribunaux qu'en Alberta. Le but d'un tel comité sera d'étudier les façons par lesquelles nos cours pourraient devenir plus bilingues qu'elles ne le sont présentement. Jusqu'à présent, nous avons reçu des lettres indiquant un degré de coopération de deux des trois Juges en Chef et de la Ministre. Nous poursuivrons cette initiative au cours de la prochaine année.

Le comité des adhésions et membership :

Les membres de ce comité sont : Me Colin Gagnon, Me Christian Villeneuve et Me Denis Noël. Le but de ce comité est de recommander au Conseil d'administration des mesures pour augmenter, maintenir et mieux desservir le membership de l'AJEFA; et de s'assurer que les postes au conseil d'administration soient comblés. Cette année les membres de ce comité se sont penchés sur les points suivants : les adhésions, les services aux membres, le Bulletin, la Banque de données nationales et le site Web. Ils ont décidé de créer un Bulletin. Un concours a été organisé afin de trouver un titre au Bulletin. Le nom *LE JURISTE ALBERTAIN*, soumis par Gérard Lévesque a été retenu. Félicitations et merci à Me Lévesque. La copie numéro 1 de ce Bulletin est disponible dès le 5 juin.

Le projet d'adhérer à la Banque de données nationale est tout d'abord une entente de coopération et de partage des données entre la Fédération des associations des juristes d'expression française de Common Law et l'AJEFA. Il y aura plusieurs avantages à faire partie de cette banque de données : il sera maintenant possible de créer une liste de tous les membres même ceux ou celles qui ne veulent pas que leur nom soit affiché. Les envois seront plus simples à faire et nous pourrons également faire une sélection plus facilement; un envoi national sera également facilité.

Le comité du Droit de la famille :

Les membres de ce comité sont : Me Louise Huard-Peake et Nathalie Tymchuk. Ces dernières ont conseillé la direction pour développer un projet en Droit de la Famille en partenariat avec l'Institut Guy-Lacombe de la Famille et Justice Alberta. Le projet *Je m'informe de mes droits* vient tout juste d'être déposé à Justice Canada.

En plus du travail de ces comités, nous avons continué d'offrir quelques mini-conférences à Edmonton et Calgary et des ateliers sur les testaments et procurations en partenariat avec La Fondation franco-albertaine, la Fédération des aînés franco-albertains et quelques ACFA régionales. Des chroniques juridiques à la radio de Radio-Canada ont débutés en mars pour se terminer à la fin juin. Le concept est simple, un de nos membres traite d'un sujet de son choix pendant huit minutes à toutes les deux semaines à l'émission *Le Quotidien* avec Mme Ève- Marie Forcier.

Au courant de l'année, nous avons signé des ententes avec Éducaloi et AJEFO pour promouvoir le projet Carrières en justice, un projet national de sensibilisation pour les jeunes visant à faire connaître les différentes carrières en droit et le milieu de la justice des provinces partenaires. Notre employé d'été, M. Justin Kingston, travaille sur ce projet pour valider le contenu pour l'Alberta.

Rencontres nationales :

Je tiens à remercier Me Allan Damer qui est le trésorier au niveau de la Fédération des associations des juristes d'expression française et qui représente très bien l'Alberta.

Je remercie également Me Pierre Asselin qui nous a représentés lors de la réunion annuelle du programme de contestation judiciaire à Ottawa en mars dernier.

Notre directrice, Fernande Bergeron, a participé à toutes les conférences téléphoniques et réunions nationales entre les directions de chaque AJEF.

Ce fut un honneur et un plaisir pour moi d'agir comme président ces deux dernières années. Je crois que nous avons lancé quelques initiatives qui porteront fruit dans les années à venir. Évidemment, parmi les succès que nous avons goûtés, il faut aussi reconnaître la grande déception de l'annulation du programme de contestation judiciaire par le gouvernement fédéral. Nous attendons le résultat de la poursuite judiciaire entreprise par la Fédération des associations francophones et acadiennes avec espoir, même si à mon avis, il ne faudra pas être surpris si la Cour fédérale conclut que cette décision est purement politique et qui ne relève donc pas du domaine juridique.

Je remercie tous les membres de l'exécutif qui ont siégé sur les divers comités et je souhaite bon succès à mon successeur à la présidence et à la nouvelle équipe.

Me Hervé Durocher
Président de l'AJEFA
Juin 2008